

## FOGARIM ISKANE

### ▪ Objet de cette garantie

Le produit «**FOGARIM ISKANE**» est destiné à garantir les financements accordés par les banques et les fenêtres participatives, en faveur des populations à revenus irréguliers et/ou modestes, pour l'acquisition d'un logement ou d'un terrain et/ou sa construction.

### ▪ Bénéficiaires éligibles

Le bénéficiaire doit être de nationalité marocaine, exerçant une activité génératrice de revenu, et ne pas être :

- Fonctionnaire dans le secteur public ou employé du secteur privé affilié à la CNSS.
- Propriétaire d'un logement dans la wilaya ou la province où il envisage d'acquérir le logement objet du financement.

### ▪ Logements et terrains éligibles

- Situés dans la wilaya ou la province où le bénéficiaire exerce son activité et réservés à son habitation à usage personnel.
- Ayant un titre foncier en situation saine et régulière dont le coût ne dépasse pas **250.000 DH** hors TVA.

Le terrain à acquérir et/ou à construire doit impérativement être produit dans le cadre des programmes Villes Sans Bidonvilles «**VS**B» ou Habitat Menaçant Ruine «**H**MR».

### ▪ Financements participatifs éligibles

- **Montant finançable** : jusqu'à **100%** du coût global au maximum.
- **Mensualité maximale** :
  - **1.750 DH TTC** d'une manière générale.
  - **1.000 DH TTC** en ce qui concerne les bénéficiaires du programme «**VS**B».

### ▪ Quotité de garantie :

- **70%** du principal du financement, pour les bénéficiaires hors programmes «**VS**B» et «**H**MR».
- **80%** du principal du financement, pour les bénéficiaires dans le cadre des programmes «**VS**B» et «**H**MR».

### ▪ Délai de traitement des demandes

24 heures à partir de la réception de la demande.

### ▪ Présentation des demandes

Par l'intermédiaire de votre banque ou fenêtre participatives.